

congrès. Certains musées canadiens ont présenté régulièrement des émissions radiophoniques ou télévisées, et d'autres l'ont fait à l'occasion. Quelques musées historiques tiennent des journées annuelles pour faire connaître au public les arts, l'artisanat ou les industries que représentent les objets exposés.

Une enquête sur la fréquentation de ces établissements menée par Statistique Canada a été réalisée pour l'année 1972. Environ 43.8 millions de personnes ont visité 810 musées, galeries d'art et établissements connexes au Canada, y compris les Musées nationaux du Canada; sur ce nombre, 4.2 millions sont venus en groupes lors de visites organisées par des écoles, associations paroissiales ou autres. Le personnel des établissements comprenait 3,940 employés à temps plein, 4,119 employés à temps partiel et 6,825 bénévoles. Les frais d'exploitation se sont élevés à \$58.8 millions, et seulement 34.6% des établissements imposaient un droit d'entrée.

7.3.2.2 Musées nationaux du Canada

Les fonctions d'un grand musée sont de recueillir, conserver et entreposer des objets se rapportant aux diverses disciplines qui l'intéressent. Tout aussi importantes sont les recherches de spécialistes dans ces domaines et la publication de leurs découvertes. Les musées exposent des spécimens de leurs collections dans des décors attrayants afin de mettre en lumière l'origine scientifique des divers éléments. Conférences, publications, services de renseignements et de consultation, séances d'étude, visites commentées pour enfants et adultes, expositions itinérantes, prêts, services de bibliothèque et émissions de radio et de télévision, tout cela fait partie du programme des Musées nationaux du Canada.

En 1972, les Musées nationaux du Canada, société de la Couronne comprenant la Galerie nationale du Canada, le Musée national des sciences et de la technologie, le Musée national de l'homme et le Musée national des sciences naturelles, a été chargée de l'application de la politique nationale des musées. Cette politique a pour but de faciliter aux Canadiens l'accès aux objets, collections et autres éléments qui font partie de l'héritage culturel du Canada grâce à la décentralisation et à la démocratisation des expositions.

La politique vise les grands et les petits musées dans toutes les régions du pays. Elle encourage les établissements de moindre envergure à améliorer leurs installations de façon à pouvoir recevoir divers objets d'expositions et de collections itinérantes provenant d'autres établissements. La politique prévoit également l'expansion de l'espace d'exposition, soit au moyen de modules de présentation mobiles, soit par la construction de nouvelles installations de montre dans les localités éloignées qui n'étaient pas auparavant dotées d'un musée ou d'une galerie d'art.

L'application de la politique nationale des musées s'effectue dans le cadre de 11 programmes: musées associés, centres nationaux d'exposition, subventions spéciales, aide à la formation, aide au catalogue, caisse d'achat de secours, éducation et vulgarisation, collection nationale de prêts, muséobus, inventaire national et conservation. Pour ces 11 programmes, \$1.1 million a été fourni aux fins de la mise en œuvre de la politique en 1972-73 et \$13.4 millions permettaient de poursuivre le travail en 1973-74.

Le conseil d'administration des Musées nationaux du Canada a créé une Commission consultative sur la politique nationale des musées, présidée par le vice-président du conseil et formée de deux représentants du Secrétariat d'État, d'un représentant du Conseil des Arts du Canada, de deux membres nommés par le président du conseil parmi des candidats présentés par l'Association canadienne des musées, et enfin de deux membres nommés de la même façon mais issus du Comité national canadien pour le Conseil international des musées.

En outre, un Secrétariat de la Commission consultative sur la politique nationale des musées a été établi au sein des Musées nationaux du Canada pour aider la Commission consultative et le conseil d'administration à exécuter les huit premiers programmes. Les Musées nationaux exploitent également le Muséobus, caravane itinérante qui amène des expositions dans les localités éloignées, et administre l'Inventaire national, qui comprend des données informatisées sur les collections de tous les musées au Canada. L'Institut canadien de conservation est chargé du programme de conservation et de restauration.

Les débuts des Musées nationaux sont décrits aux pages 442-444 de l'*Annuaire du Canada 1972*. On trouvera ci-après un exposé sur les activités récentes des musées.

La Galerie nationale du Canada. Les origines de la Galerie nationale du Canada remontent à la fondation de l'Académie royale des Arts du Canada en 1880. Le marquis de Lorne, alors